

PAGES DU PERMIS DE CONSTRUIRE

- PAGE DE GARDE
- PCMI 1 - PLAN DE SITUATION
- PCMI 2 - PLAN DE MASSE
- PCMI 3 - COUPES
- PCMI 4/6 - NOTICE DESCRIPTIVE / VOLET PAYSAGER
- PCMI 5 - FACADES
- PCMI 7/8 - PHOTOS
- PCMI 9/10 - ATTESTATION SURFACE DE PLANCHER / ATTESTATION ACHEVEMENT TRAVAUX
- PCMI Annexe - PLAN DE DISTRIBUTION
- PCMI 14-1 - FORMULAIRE D'ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

DEMANDEUR : M. _____ & Mme _____

LIEU DE CONSTRUCTION : Lieu-dit " _____
Commune de _____

Cadastre section B n° 478, 1188 et 1189
Surface : 1020 m²

PLAN DESSINE PAR :



Surface habitable

Cellier	3.97 m ²
Chambre 1	10.93 m ²
Chambre 2	10.48 m ²
Dgt.	4.15 m ²
Pièce de vie	50.15 m ²
S.D.B	6.05 m ²
Suite parentale	15.00 m ²
WC	1.69 m ²
	102.42 m ²

1/6ème S.H. : 17.07 m² - Surf. ouvertures : 18.67 m²

DESSINATEUR : LP
COMMERCIAL :

CALCUL DES SURFACES

EMPRISE AU SOL TOTALE DE LA CONSTRUCTION

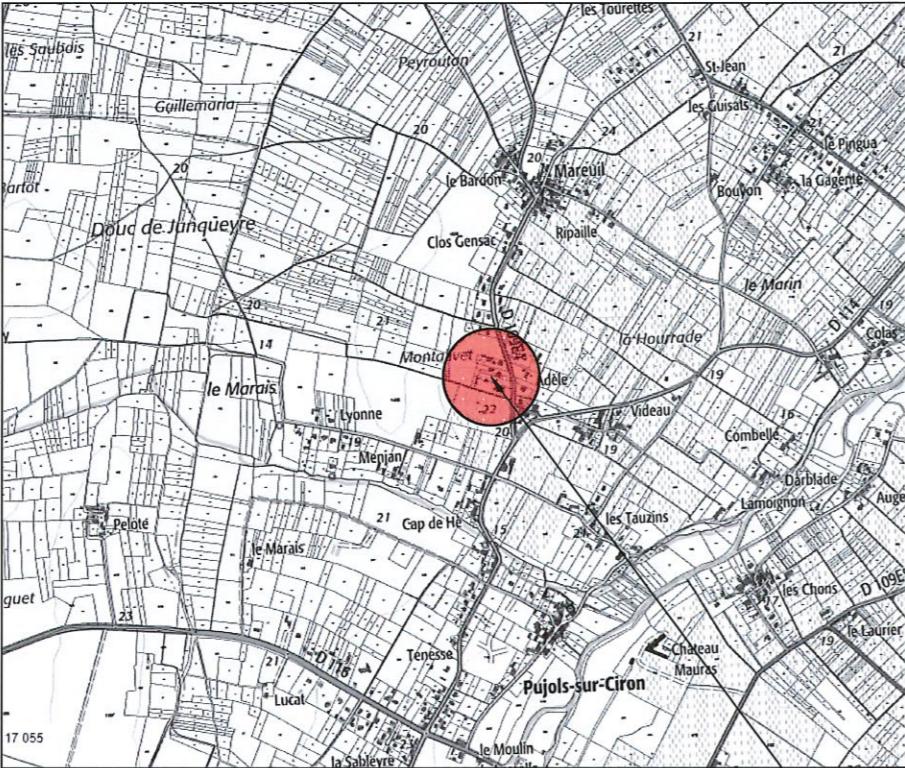
	NIVEAUX			
	-	RDC	-	
Surfaces closes et couvertes (murs extérieurs inclus)	(S)	120.80 m ²		120.80 m ²
Surfaces correspondant à l'épaisseur des murs donnant sur l'extérieur	(a)	15.75 m ²		15.75 m ²
Surfaces vides et trémies afférentes aux escaliers	(b)			
Surfaces planchers d'une hauteur inférieure à 1,80 m	(c)			
SURFACE TAXABLE	St = S-a-b-c	105.05 m²		105.05 m²
Surfaces des planchers affectés au stationnement des véhicules	(d)	m ²		m ²
Combles non aménageables	(e)			
SURFACE DE PLANCHER	Sp = St-d-e	105.05 m²		105.05 m²

123.23 m²

120.80 m²

15.75 m²

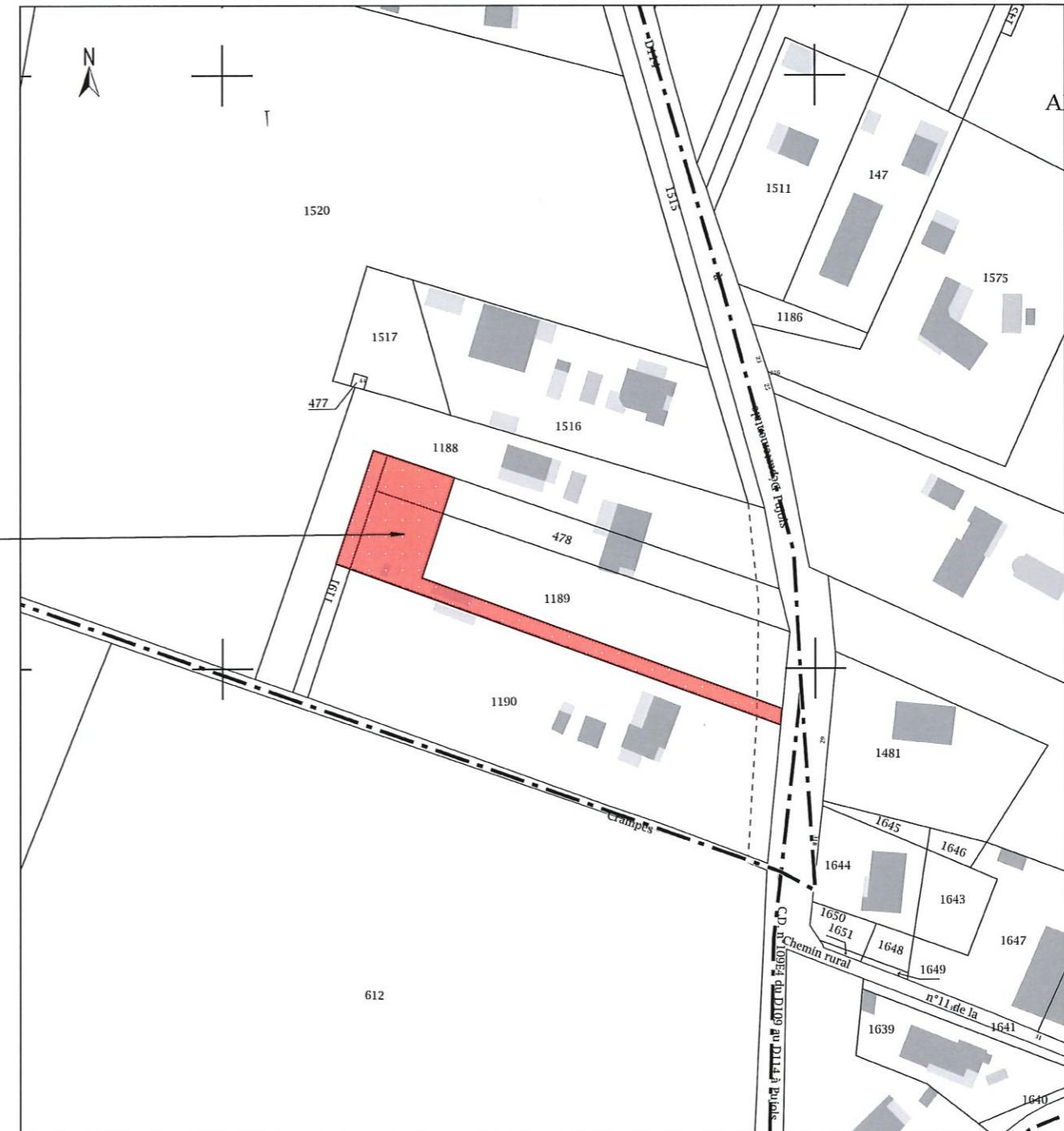
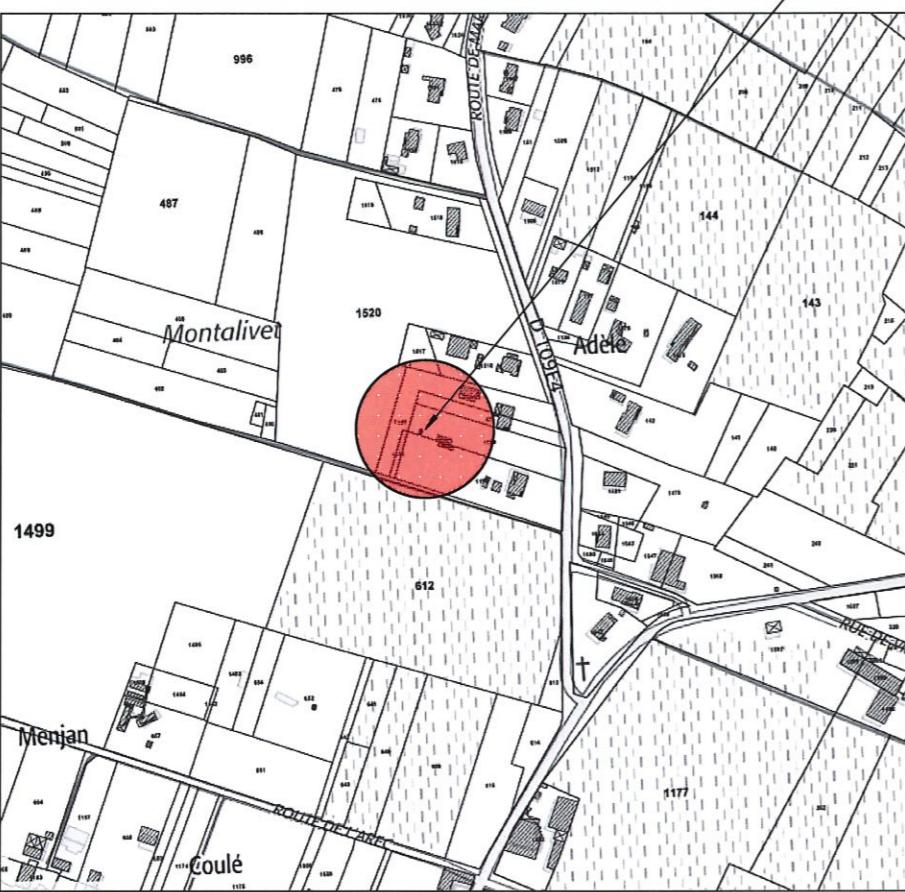
15.75 m²

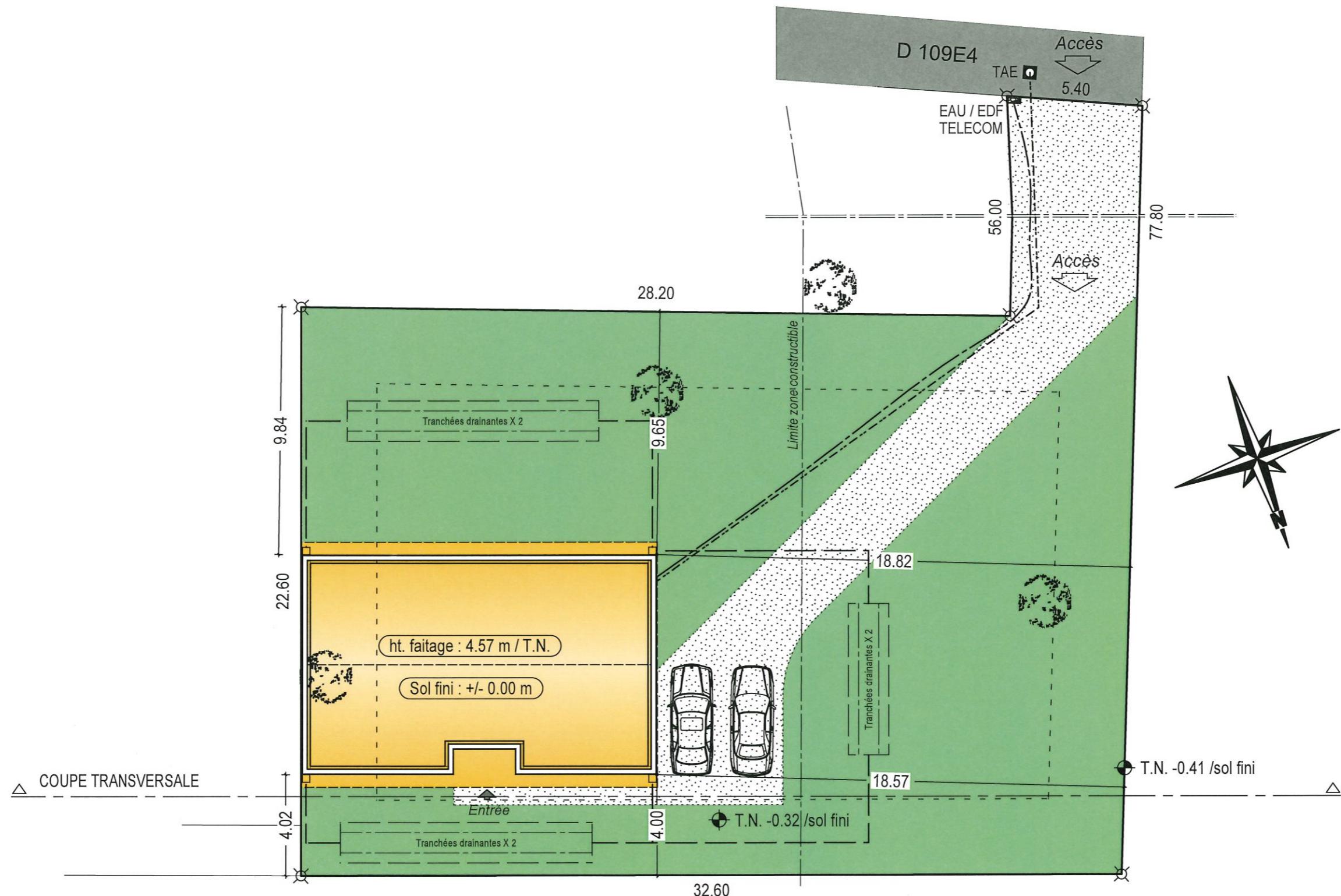


Propriété de
M. et Mme
Lieu-dit "



Références cadastrales:
Section B / Parcelle n°478, 1188 et 1189.
Superficie 1020 m²

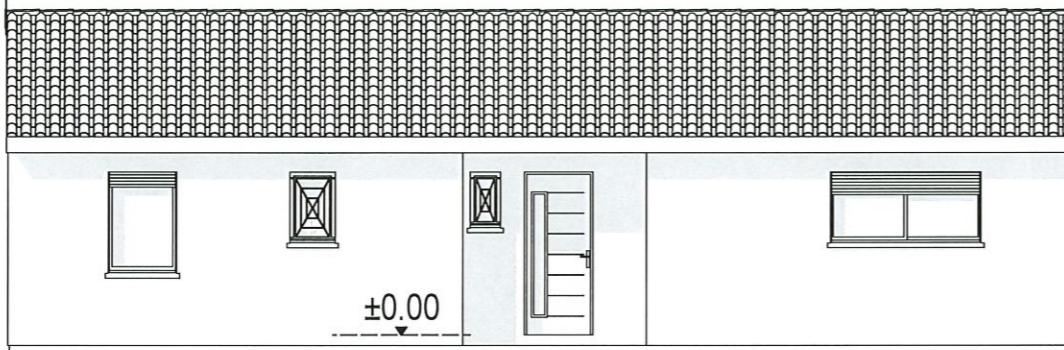




ECHELLE PARAMETREE POUR IMPRESSION FORMAT A3

Mr. et Mme,	et Mme,	DESSIN : LP
PLAN DE MASSE		PCMI 2
FAIT LE : 04/09/2018		Ech : 1/175
MODIFIÉ LE :		

Limite de propriété



Propriété de M. et Mme
cadastre section B, n°478, 1188 et 1189

Limite de propriété

-0.32

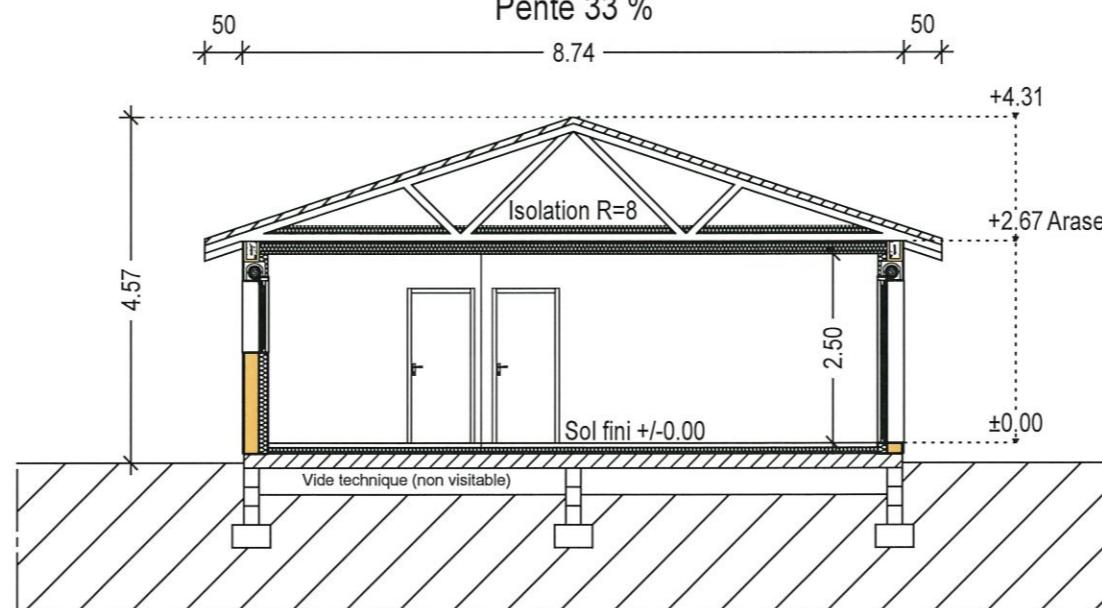
-0.41

Terrain naturel

14.13

18.57

Tuiles terre cuite Romane canal
Espacement fermettes 0,60 m
Pente 33 %



Revêtement sur chape 5 cm
Isolation classée non compressible
type polystyrène extrudé
Plancher hourdis isolant



M. et Mme.	DESSIN : LP
COUPES	PCMI 3
FAIT LE : 04/09/2018	Ech : 1/100
MODIFIÉ LE :	

NOTICE DESCRIPTIVE

PCMI 4

VOLET PAYSAGER

PCMI 6

ETAT DES LIEUX

LE PROJET DE CONSTRUCTION

Le présent projet concerne la construction d'une maison individuelle. Cette maison, propriété de M. et Mme est destinée à être leur résidence principale. Sa surface habitable est d'environ 102 m². La maison sera édifiée sur un terrain d'une superficie de 1020 m² situé au lieu-dit ", " sur la commune de . Les clôtures ainsi que le portail ne font pas l'objet du permis de construire actuel. Ils feront l'objet d'une demande ultérieure du pétitionnaire.

ENVIRONNEMENT

Le quartier est composé du regroupement de quelques parcelles. Elle est située en secteur pavillonnaire diffus au Nord du centre. La végétation environnante se compose de bois, terrains agricoles et jardins privatifs.

INSERTION DANS LE SITE

PROJET

La maison est dite de forme simple, rectangulaire avec un porche. Elle sera implantée en façade à 9.65m de la limite de propriété Sud et 56m par rapport à la route D109E4. Par rapport aux limites séparatives latérales, elle sera planter contre la limite Est, de 18.57 m sur sa façade Ouest et de 4.00 m sur sa façade Nord. Cette maison est de style local traditionnel de plain pied. Elle présente une volumétrie simple et fait appel à des matériaux traditionnels : Les murs seront en brique recouvertes d'un enduit teinté dans la masse, coloris ton pierre claire ("Naturel" ref G.00 de chez Parexanko). La porte d'entrée sera en acier laqué pré-peinte blanche. Les autres menuiseries seront en PVC et aluminium blanc. Les volets roulants seront en PVC blanc. La charpente est de type "2 pentes" avec une pente de 33 % et des débords de toiture de 0,50 m. Elle sera couverte de tuiles de terre cuite de type "ROMANE CANAL", ton vieilli.

PLANTATIONS

La végétation actuelle présente sur le terrain est composée d'herbes et de fougères sauvages. M. et Mme se réservent l'aménagement du terrain. Une allée calcaire sera réalisée entre la voirie et la construction. Cette allée sera ultérieurement engravillonnée ou recouverte de bitume. Le jardin sera engazonné et des plantations de quelques arbres d'essences locales de type chêne ou arbousier seront effectuées ultérieurement dans un souci d'harmonisation avec l'environnement immédiat du terrain.

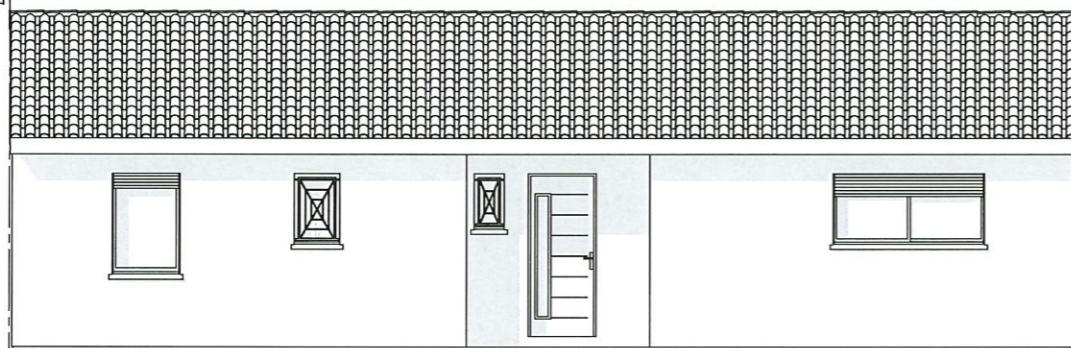


Végétation représentée à titre d'exemple. Les plantations prévues par le pétitionnaire pourront différer

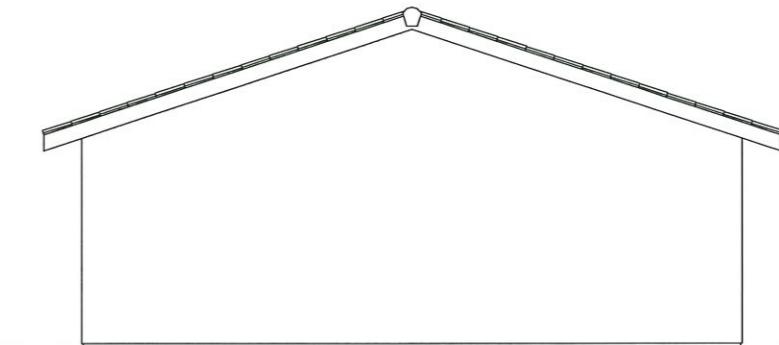
ECHELLE PARAMETREE POUR IMPRESSION FORMAT A3

	M.) et Mme	DESSIN : LP
NOTICE DESCRIPTIVE VOLET PAYSAGER	PCMI 4/6	
FAIT LE : 04/09/2018		
MODIFIE LE :		

Limite de propriété

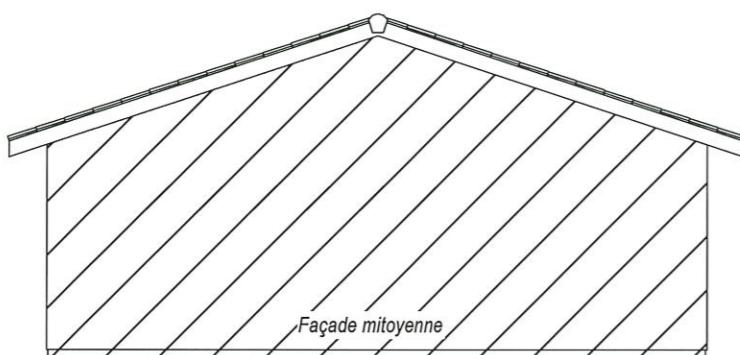


Façade Nord

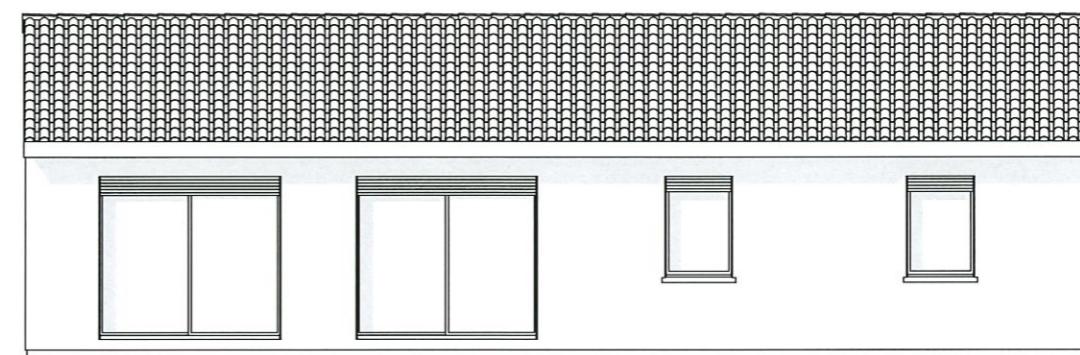


Façade Ouest

Limite de propriété



Façade mitoyenne



Façade Sud

ECHELLE PARAMETREE POUR IMPRESSION FORMAT A3

 IMMO CONSTRUCTION	M. et Mme.	DESSIN : LP
	FACADES	PCMI 5
	FAIT LE : 04/09/2018	Ech : 1/100
	MODIFIE LE :	

